

**PROCÈS VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU CONSEIL
MUNICIPAL TENUE LE 12 MAI 2014 À 19H**

SONT PRÉSENTS

Mme. Nicole Champagne	Mairesse
Mme. Martine Poitras	Conseillère
M. Gilles Desgagnés	Conseiller
Mme. Noëlla Comeau	Conseillère
M. Rock Cormier	Conseiller
Mme. Martine LaBrie	Conseillère
M. Réjean Sini	Conseiller

OUVERTURE DE LA SESSION

Mme. Nicole Champagne, mairesse, ouvre la session à 19h

Numéro

Ordre du jour

- | | | |
|----------|-------|---|
| 2014-98 | no :2 | <u>LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>
Il est proposé par Mme. Martine Poitras, conseillère et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour tel que lu. |
| 2014-99 | no :3 | <u>ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 14 AVRIL 2014</u>
Il est proposé par Mme. Martine LaBrie, conseillère et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de remettre à la prochaine session du conseil l'adoption du procès verbal du 14 avril. Nous ajoutons au procès verbal du 14 avril, l'item Présentation du rapport financier 2013 par Mme. Claire Chassé c.a. de la firme Mallette. A la résolution 2014-89 l'abréviation TECQ veut dire : <u>Taxe sur essence contribution du Québec</u> . A la résolution 2014-94 vérifier l'exactitude de montants. |
| 2014-100 | no :4 | <u>DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES</u>
Il est proposé par Mme. Noëlla Comeau, conseillère et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt de l'état des revenus et dépenses. |
| 2014-101 | no :5 | <u>ADOPTION DES COMPTES PAYÉS</u>
Il est proposé par M. Rock Cormier, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Godbout ainsi que la secrétaire-trésorière ont approuvé les déboursés totalisant la somme de 54,822.71\$ la mairesse avec la secrétaire sont autorisés à signer les chèques requis à cette fin. |
| 2014-102 | no :6 | <u>ADOPTION DES COMPTES À PAYER</u>
Il est proposé par Mme. Martine LaBrie, conseillère et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Godbout ainsi que la secrétaire-trésorière ont approuvés les déboursés totalisant la somme de 23,786.38\$, la mairesse avec la secrétaire sont autorisés à signer les chèques requis à cette fin. |
| 2014-103 | no :7 | <u>AVIS MOTION (STATIONNEMENT LONGUE DURÉE)</u>
Décision de mettre à l'étude. |
| 2014-104 | no :8 | <u>AVIS MOTION (EMPRUNT ACHAT CHARGEUR SUR ROUES)</u>
Par la présente, un avis de motion est donné par Mme. Martine Poitras, conseillère, à l'effet que lors d'une prochaine session régulière ou spéciale, un règlement sera présenté, décrétant un emprunt de 206,012.00\$ pour l'achat du chargeur sur roues. |
| 2014-105 | no :9 | <u>ADOPTION RÈGLEMENT 2013-02 MODIFICATION ZONAGE</u>
Il est proposé par Mme. Martine Poitras, conseillère et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le projet de modification au règlement 97 portant le numéro 2013-02, soit adopté et qu'il statue et décrète ce qui suit :
Dans la zone Rt : (un bâtiment accessoire (garage privé, l'abri d'auto permanant ou remise de jardin) peut-être localisé dans la cour avant, s'il répond aux conditions. |

- 10 **SUIVI DES DOSSIERS PAR LES MEMBRES DU CONSEIL**
Mme. Nicole Champagne, mairesse, mentionne la possibilité que les bureaux municipaux, soient transféré au 115 Pascal Comeau. Le bureau du réseau d'accueil soit au Kiosque Touristique route 138. Un bulletin municipal 4 fois par année. Il y a plusieurs projets à venir.
- 2014-106 11.1 **RENOUVELLEMENT CÉDULE D'AMORTISSEMENT REPLACER 75,000\$**
Il est proposé par M. Gilles Desgagnés, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'étant donné que le billet de 100,000\$ au départ pour la fermeture du site d'enfouissement est maintenant de 75,000\$, nous renouvelons le billet de 75,000\$ pour 5 ans à un taux d'intérêt de 4.21%
- 2014-107 11.2 **SUBVENTION 15,000\$ AU C.D.T.E.G.(PROJET MISE EN VALEUR RIVIÈRE GODBOUT**
Considérant le développement prévu par ce comité pour la relance de la ZE C à savoir (Projet de Mise en Valeur de la Rivière Godbout)
Considérant la volonté structurante et constructive des membres du Comité de Développement Touristique et Économique de Godbout.
Considérant l'investissement prévu de 100,000\$.
Considérant que la part du milieu se chiffre à 20,000\$
Considérant que ces projets procureront des emplois aux godboutois/es.
Considérant que l'avenir de Godbout repose sur la mise en place d'attraits touristiques.
Considérant que la ZEC est un attrait touristique des plus importants à Godbout.
Considérant que le bureau d'information touristique sera, à partir de cette année, dans la bâtisse que la Zec occupe présentement.
Considérant que les deux partenaires se soutiennent dans la cause du tourisme.
Considérant les retombées économiques pour les commerçants de Godbout.
Il est proposé par M. Réjean Sini, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer une subvention de 15,000\$ à la ZEC de Godbout dans le cadre du Projet de Mise en Valeur de la Rivière Godbout, lequel projet demande un investissement de 100,000\$ de la part de la ZEC.
- 2014-108 11.3 **REMBOURSEMENT 49,817.79\$ À LA MRC SUITE À UNE SUBVENTION POUR L'ACHAT D'UN CAMION CITERNE QUI A ÉTÉ MOINS DISPENDIEUX.**
Il est proposé par Mme. Martine Poitras, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de rembourser à la MRC Manicouagan la somme de 49,817.79\$ dans le cadre du FSTD, volet 5 concernant l'achat d'un camion citerne neuf. Nous avons fait l'achat d'un camion-citerne moins dispendieux.
- 11.4 **OFFRE D'EMPLOI POSTE DE DIRECTEUR OU DIRECTRICE GÉNÉRALE**
Pas de résolution

- 2014-109 11.5 **PROJET POUR PERMETTRE L'ÉTALAGE EXTÉRIEUR**
Attendu que la Municipalité du Village de Godbout désire favoriser le développement du tourisme sur son territoire.
Attendu que la Municipalité du Village de Godbout souhaite permettre à ces commerçants d'exposer ses produits à l'extérieur de son commerce.
Attendu que la Municipalité du Village de Godbout propose un projet à l'essai pour une période défini en appliquant la politique suivante :
Il est proposé par M. Rock Cormier, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents de permettre :
L exposition de produits à l'extérieur d'un bâtiment de façon temporaire durant une période limitée, correspondant aux heures d'opération de l'établissement du 1^{er} juin 2014 au 30 septembre 2014.
Les produits doivent être exposés dans la marge latérale du terrain ne dépassant pas la façade du commerce existant.
Les produits doivent être exposés sur une table, une étagère ou module n'excédant pas la hauteur de 6 pieds, la largeur de 4 pieds et la longueur de 6 pieds.
À défaut de se conformer à ces exigences, la municipalité se verra dans l'obligation de retirer le droit au contrevenant d'exposer ses produits à l'extérieur.
- 2014-110 11.6 **ENTÉRINER COMPOSITION COMITÉ LOCAL DU PACTE RURAL**
Il est proposé par Mme. Martine LaBrie et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'entériner la composition du Comité du Pacte Rural et nous nommons M. Gilles Desgagnés, conseiller, représentant du conseil municipal, Mme. Diane Lamarre sera représentante du Club de l'Age d'Or de Godbout.
- 2014-111 11.7 **CONTRAT TRAVAIL DE M. GUY CORMIER**
Il est proposé par M. Gilles Desgagnés, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que suite à une discussion ave M. Guy Cormier, journalier, pour la municipalité de Godbout, d'entériner la décision du conseil à l'effet que nous acceptons le contrat de travail, lequel est pour un an, se terminant le 31 décembre 2014.
- 2014-112 11.8 **RÉMUNÉRATION DES POMPIERS VOLONTAIRES**
Il est proposé par Mme. Noëlla Comeau, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la rémunération des pompiers volontaires sera comme suit : pratiques et inspections 10.35\$ l'heure, lors d'un feu ou accident 15.00\$ l'heure. La rémunération sera indexée selon le salaire minimum.
- 2014-113 11.9 **SYMBOLE PEINT SUR PAVAGE DEVANT COMMERCES**
Il est proposé par M. Réjean Sini, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de peindre un symbole sur le pavage devant les commerces.
- 2014-114 11.10 **CONCOURS VILLAGE FLEURI**
Il est proposé par M. Gilles Desgagnés, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de passer à l'action pour l'embellissement de notre Viilage. Un concours Village Fleuri est lancé par la municipalité. Les documents sont disponibles, à notre bureau municipal.
- 2014-115 12 **DÉPÔT DES CORRESPONDANCE**
Il est proposé par Mme. Martine LaBrie, conseillère et résolu à l'unanimité des membres présents, d'accepter le dépôt des correspondances.

- 2014-116 13 **PROGRAMME INITIATIVE D'INVESTISSEMENT LOCAL**
Il est proposé par M. Réjean Sini, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de se prévaloir du Programme Initiative d'Investissement Local (IIL), lancé par le gouvernement fédéral pour les salles communautaires existantes. Nous autorisons Mme. Nicole Champagne, mairesse, à signer tous les documents pertinents au Programme Initiale d'Investissement Local
- 2014-117 14 **FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES**
Il est proposé par Mme. Martine Poitras, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de clore les affaires nouvelles.
- 2014-118 15 **PÉRIODE DE QUESTIONS**
Il est proposé par M. Rock Cormier, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents de débiter la période de questions à 19h20
- 2014-119 16 **FERMETURE DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS**
Il est proposé par M. Rock Cormier, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clore la période de questions à 19h25.
- 2014-120 17 **FERMETURE DE LA SESSION**
Il est proposé par Mme. Martine Poitras, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clore la session à 19h26.

Mme. Nicole Champagne, mairesse

Carolle W. Vallée Dir. Gen.

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MANICOUAGAN
MUNICIPALITÉ GODBOUT

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GODBOUT, tenue le 12 mai 2014 à 19h00 à l'endroit ordinaire des réunions du conseil, à laquelle séance étaient présents;

SONT PRÉSENTS

Mme. Nicole Champagne	Mairesse
Mme. Martine Poitras	Conseillère
M. Gilles Desgagnés	Conseiller
Mme. Noëlla Comeau	Conseillère
M. Rock Cormier	Conseiller
Mme. Martine LaBrie	Conseillère
M. Réjean Sini	Conseiller

2014-116

PROGRAMME INITIATIVE D'INVESTISSEMENT LOCAL

Il est proposé par M. Réjean Sini, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de se prévaloir du Programme Initiative d'Investissement Local (IIL), lancé par le gouvernement fédéral pour les salles communautaires existantes. Nous autorisons Mme. Nicole Champagne, mairesse, à signer tous les documents pertinents au Programme Initiale d'Investissement Local

Je, soussignée, Carolle Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la présente résolution a été adoptée à une session régulière de la Municipalité Godbout, tenue le 12 mai 2014 à laquelle il y avait quorum.

COPIE CERTIFIÉ CONFORME

Carolle Vallée Directrice générale